

>ADORE

Outiller la restauration de la biodiversité dans les exploitations agricoles : application d'une démarche à logique de résultats

Métaprogramme BIOSEFAIR

Bilan de projet : 2021 - 2024

Juillet 2024

Le dernier rapport de l'IPBES (2022) fait le constat alarmant que la biodiversité continue de décliner au niveau mondial, malgré plusieurs plans en sa faveur qui se sont succédés. Dans les milieux agricoles, c'est l'intensification des pratiques qui est la principale pression associée à ce déclin. De nombreuses initiatives ont été lancées un peu partout en Europe au cours des vingt dernières années pour accompagner les agriculteurs motivés pour accueillir une riche biodiversité sur leur ferme. Les Mesures Agro-Environnementales (MAE) de la PAC sont un instrument de choix. Ces mesures sont « orientées vers l'action » et s'accompagnent de moyens financiers incitatifs pour les agriculteurs s'engageant dans de « bonnes » pratiques. L'efficacité des MAE est cependant controversée. Ces démarches étant principalement guidées par une « logique de moyens », certains scientifiques suggèrent de les extraire de cette logique qui s'est avérée peu efficace pour la biodiversité, pour les orienter, les planifier et les piloter clairement vers la fourniture de résultats concrets en termes de biodiversité. En d'autres termes, conditionner les paiements à l'obtention de résultats. La question suivante s'invite alors dans le débat : si les démarches passées et les MAE n'ont pas eu les effets escomptés, ne faut-il pas s'y prendre autrement pour préserver la biodiversité ? Ne

vaudrait-il pas mieux penser et agir selon une autre logique, qui serait une « logique de résultats » ?

Dans un tout autre contexte, une démarche de gestion adaptative à logique de résultats a été testée avec succès afin de rendre un service de qualité de l'eau dans une aire d'alimentation de captage concernant plusieurs dizaines d'agriculteurs (Prost et al. 2018) Avec le projet ADORE, nous avons cherché à adapter cette méthode à un autre service environnemental (le service rendu par l'agriculture à la biodiversité) et à une autre échelle, l'exploitation agricole de l'unité expérimentale INRAE de Saint-Laurent de la Prée (située dans les marais de Rochefort-sur-Mer en Charente-Maritime). Reprenant la logique que Prost et ses collègues décrivent dans leur projet de territoire, nous avons co-construit un premier projet — entendu ici au sens de Prost et al. (2018) — en mobilisant les parties prenantes au sein de la ferme expérimentale, c'est-à-dire les écologues, les agents sur l'exploitation agricole (chef d'exploitation, tractoristes, gestionnaires du troupeau) et les agronomes. Cette équipe de recherche qui pilote la ferme (appelée « le collectif ») est composée d'ingénieurs, de techniciens et d'étudiants. Elle est accompagnée par un chercheur agronome qui veille à la bonne compréhension de la démarche par l'équipe de l'unité expérimentale et à son adaptation aux enjeux de biodiversité.

La démarche, pluriannuelle, consiste à enchaîner des cycles annuels - composés de quatre étapes : 1. mise en œuvre ; 2. monitoring des espèces cibles, de leurs habitats et des pratiques réalisées ; 3. analyse des résultats et apprentissages ; 4. re-conception du projet pour l'année suivante. Onze espèces dites « cibles » ont été choisies. Pour chacune d'elles, le projet a été formalisé sous la forme d'une logique d'action précisant l'abondance attendue de l'espèce, l'habitat nécessaire à cette espèce, et enfin les pratiques à mettre en œuvre pour obtenir cet habitat et cette abondance. Ensuite, cette logique d'action a été traduite sous la forme d'un tableau de bord formalisant la logique d'action, permettant d'organiser les observations à réaliser (monitoring) pour connaître les résultats obtenus et les pratiques effectivement réalisées, et enfin pour analyser ces résultats et notamment comprendre, le cas échéant, dans quelle mesure cet agroécosystème n'a pas donné les résultats escomptés.

ADORE a permis l'analyse des trois premières années d'application de la démarche sur la ferme (2021, 2022 et 2023).

Résultats

Premiers résultats de mise en œuvre de la démarche

L'analyse montre des résultats variables selon les espèces cibles, allant de l'atteinte des objectifs qui ne s'est pas fait attendre pour certaines espèces comme l'Alouette des champs, à l'échec pour le Vanneau huppé. ADORE a permis la poursuite du processus de conception pas-à-pas, une formalisation plus poussée des tableaux de bord pour chacune des 11 espèces cibles, ainsi qu'un apprentissage des observations à réaliser, et d'une analyse collective des résultats obtenus à Saint-Laurent de la Prée.

La démarche a révélé que la réussite d'un tel projet dépend de la coordination entre les métiers très différents de l'exploitation expérimentale (éleveur, cultivateur, écologue, agronome, gestionnaire des niveaux d'eau, etc.) tant pour les observations des habitats et des espèces que pour la co-construction du projet et de la mise en place d'une gouvernance adaptée. Pour chacun des acteurs, la mise en œuvre de la démarche à nécessité un apprentissage et une adaptation par rapport à leurs pratiques courantes.

D'ores et déjà, des résultats très tangibles sont au rendez-vous :

- Très vite « le projet » au service de l'Alouette des champs a été réussi (figure 1). Cette espèce est assez abondante sur la ferme grâce (entre autres) à une initiative prise par les agents-éleveurs qui fauchent les prairies naturelles qui ont pris le soin de laisser des bandes non fauchées dans ces prairies ou les luzernes. La ferme peut ainsi proposer « des innovations » aux fermes des marais au service des populations d'Alouettes.
- Concernant les Vanneaux huppés, il n'y a aucun couple nicheur sur l'exploitation depuis 5 ans, alors qu'il y en avait les années précédentes. Cependant, l'analyse approfondie des résultats révèle que l'exploitation a été capable de proposer des habitats conformes à ce qui est souhaité, et que l'évolution générale des populations de ce migrateur est probablement la cause de l'absence de « réponse » des Vanneaux aux habitats proposés à la Prée.
- Par contre, pour d'autres espèces (comme la Rousserolle effarvatte), les habitats souhaités, tout comme les abondances attendues, n'ont pu être obtenus.

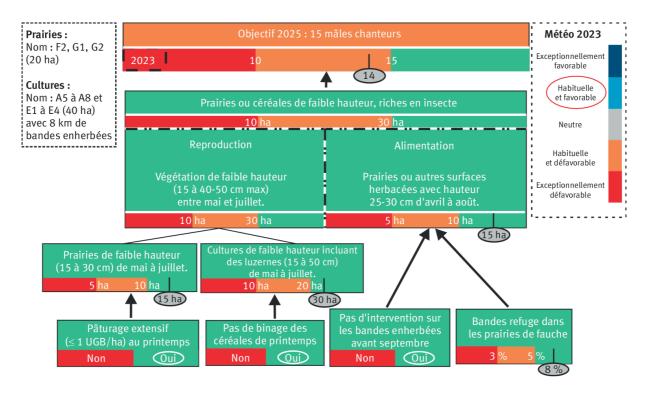


Figure 1 : exemple du tableau de bord « résultats » de 2023 de l'Alouette des champs. Une case colorée en vert signifie que le résultat est atteint, en orange qu'il est moyennement satisfaisant.

Prise en compte de la biodiversité dans des fermes "réelles"

ADORE avait également pour objet d'analyser les conditions d'une éventuelle généralisation de la démarche à des fermes « réelles », voire à plusieurs fermes composant un petit territoire agricole. Des enquêtes chez des agriculteurs ont permis de relever quelle biodiversité était prise en compte aujourd'hui dans les exploitations et comment elle l'était. Les premiers résultats montrent que la biodiversité n'apparait pas comme un enjeu économique pour l'exploitation (les agriculteurs n'en attendent pas de plus-value dans la commercialisation de leur production). Par contre, le parcours personnel de l'agriculteur (sa formation) semble influencer la nature de la biodiversité prise en compte (« écosystème » versus quelques

espèces perçues d'intérêt fonctionnel ou non) et être un élément fort du niveau de raisonnement des pratiques pour conserver la biodiversité. Cela démontre que si l'on souhaite intégrer la conservation de la biodiversité comme un objectif de l'exploitation agricole (au même titre que la production), il s'agit pour les agriculteurs de se réapproprier des connaissances qui ne leur sont pas/peu enseignées et de les re-contextualiser. La biodiversité acquiert alors un nouveau sens et dit des choses sur l'agroécosystème qu'ils gèrent. Passer d'une biodiversité « imposée » à une biodiversité « appropriée » suppose alors de pouvoir l'observer et de disposer d'indicateurs de gestion pour accompagner l'action

Référence mobilisée dans le texte :

Prost, L., Reau, R., Paravano, L., Cerf, M., & Jeuffroy, M. (2018). Designing agricultural systems from invention to implementation: the contribution of agronomy. Lessons from a case study. Agricultural Systems, 164, 122-132.https://doi.org/10.1016/j.agsy.2018.04.009

Valorisation

Durant, D., Lemaire, N., Teynié, A., Kernéïs, E. et Reau, R. (2025). Préserver la biodiversité sur les fermes : et si nous pensions et agissions dans une logique de résultats ? <u>Sciences Eaux et Territoires</u>, N°48, DOI :10.20870/Revue-SET.2025.48.8249

Durant, D., Lemaire, N., Teynié, A., Kernéïs, E., Reau, R. (2025) et Ancelin, J. (2025). Sketchnote – Préserver la biodiversité sur les fermes : et si nous pensions et agissions dans une logique de résultats ? Sketchnote - <u>Sciences Eaux et Territoires</u>, N°48, DOI : 10.20870/Revue-SET.2025.48.9485